

République Française
Département de l'Ariège
COMMUNE DE LERCOUL
Village
09220 LERCOUL

**COMPTE RENDU de la réunion d'installation
du CONSEIL MUNICIPAL
vendredi 10 juillet 2020**

Date de la convocation : 03 juillet 2020

Présents : (dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal)

Mr LAFON François (Maire)
Mr MARCHE Johnny (2^{ème} Adjoint)
Mme BENEDET Solange
Mr SERRI Yves
Mr GARCIA Jacques

Procurations : Mr GRAVAILLAC Sylvain (1^{er} Adjoint), Procuration à Lafon François
Mr SANS Yves, Procuration à Garcia Jacques.

Secrétaire Mairie : Mme DARS Sylvie

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Désignation d'un secrétaire de séance
- 2 - Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06 juin 2020
- 3 - Désignation des délégués du Conseil Municipal pour les Elections Sénatoriales (1 titulaire et 3 suppléants)
- 4 - Désignation en double des membres présélectionnés pour la Commission Communale des Impôts Directes Locaux de la Commune, pour être nommés en simple par le Directeur Départemental des Finances Publiques (12 titulaires + 12 suppléants)
- 5 - Désignation des correspondants pour la réception des alertes en période de crises pour la Préfecture (4 correspondants)
- 6 - Désignation des correspondant intempéries pour ERDF (1 titulaire + 1 suppléant)
- 7 - Présentation et approbation du Compte de Gestion 2019 et de ses résultats de clôture
- 8 - *Désignation d'un Président pour l'approbation du Compte Administratif 2019*
- 9 - Présentation et approbation du Compte Administratif 2019 et de ses résultats de clôture
- Préalables au budget 2020 :
- 10 - Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2019 sur 2020
- 11 - Décisions relatives aux taxes communales et aux impôts 2020
- 12 - Décisions relatives aux subventions aux associations 2020
- 13 - Présentation et approbation du budget 2020.
- 14 - Autorisation donnée au Maire d'agir en justice dans le cadre de toutes les procédures nécessaires

- 15 - Autorisation spécifique donnée au Maire d'intervenir devant le Tribunal Administratif dans la requête en annulation présentée par M. Claude Espinar, et désignant Me Emmanuelle Marco comme avocat de la Commune
- 16 - Autorisation spécifique donnée au Maire d'intervenir pour récupérer l'astreinte de 2000 €, à laquelle le Tribunal administratif a condamné la commune au profit de M. Cuminetti Jean Pierre
- 17 - Recrutement d'un employé communal
- 18 - Echange de parcelles Philippe Maury – Commune dans le cadre de la régularisation de la route du col de Grail (parcelles A 2740 A 2554 A 2576 pour une superficie totale de 575 m2)
- Questions diverses.

Début du Conseil Municipal : 14h08

1. Désignation d'un secrétaire de séance.

<i>Jacques GARCIA est volontaire</i>	<i>Abs :</i>	<i>0/7</i>
	<i>Contre :</i>	<i>0/7</i>
	<i>Pour :</i>	<i>7/7</i>

Mr GARCIA est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06 juin 2020.

<i>Abs :</i>	<i>0/7</i>
<i>Contre :</i>	<i>0/7</i>
<i>Pour :</i>	<i>7/7</i>

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé aux Conseillers qui en ont pris connaissance avant la réunion : il est voté à l'unanimité.

3. Désignation des délégués du Conseil Municipal pour les Elections Sénatoriales (1 titulaire et 3 suppléants).

Il est procédé à l'élection des délégués selon les modalités prévues par la loi : les titulaires et suppléants ci-dessous sont désignés.

1 titulaire François Lafon	<i>Voix Pour :</i>	<i>7/7</i>
1 suppléant Solange Benedet	<i>Voix Pour :</i>	<i>7/7</i>
1 suppléant Sylvain Gravaillac	<i>Voix Pour :</i>	<i>7/7</i>
1 suppléant Johnny Marche	<i>Voix Pour :</i>	<i>7/7</i>

A nombre équivalent de voix, l'ordre des Adjoints est déterminé par l'âge (du plus âgé au plus jeune).

4. Désignation en double des membres présélectionnés pour la Commission Communale des Impôts Directes Locaux de la Commune, pour être nommés en simple par le Directeur Départemental des Finances Publiques (12 titulaires + 12 suppléants)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal propose de soumettre au choix du Directeur Départemental des Finances Publiques pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs les contribuables suivants :

Titulaires	
Noel Augé	Michel Herland
Sylvain Gravaillac	Janine Larroque
Solange Benedet	Martin Lafon
Christiane Serri	Aline Dardant
Aline Hermand	René Dellac
Josette Fesquet	Serge Augé

Suppléants	
Jean-Pierre Cuminetti	Chantal Salles
Monique Domingues	Arlette Evrard
Francis Hernandez	Hélène Hernand
Francis Favaretto	Sabine Galy
Céline Fabre	Guy Bizeau
Jacques Garcia	Sébastien Ducourtieux

<i>Résultat du vote</i>	<i>Abs :</i>	0/7
	<i>Contre :</i>	0/7
	<i>Pour :</i>	7/7

Le Directeur Départemental des Finances Publiques choisira 6 titulaires et 6 suppléants pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

5. Désignation des correspondants pour la réception des alertes en période de crises pour la Préfecture (4 correspondants)

Correspondants désignés :

*François Lafon
Sylvain Gravaillac
Johnny Marche
Jacques Garcia*

<i>Résultat du vote</i>	<i>Abs :</i>	0/7
	<i>Contre :</i>	0/7
	<i>Pour :</i>	7/7

6. Désignation des correspondant intempéries pour ERDF (1 titulaire + 1 suppléant).

Présentation des candidats :

Johnny Marche
Sylvain Gravaillac

Résultat du vote Abs : 0/7
 Contre : 0/7
 Pour : 7/7

7. Présentation et approbation du Compte de Gestion 2019 et de ses résultats de clôture.

La présentation du Compte de Gestion est faite par Mr le Maire, qui précise qu'il est concordant au Compte Administratif 2019.

Approbation du Compte de Gestion: Abs : 0/7
 Contre : 0/7
 Pour : 7/7

8. Désignation d'un Président pour l'approbation du Compte Administratif 2019.

La présidente désignée est Solange Benedet

Abs : 0/7
Contre : 0/7
Pour : 7/7

9. Présentation et approbation du Compte Administratif 2019 et de ses résultats de clôture.

Mme la Présidente présente le compte administratif 2019 dont les résultats comptables de clôture au 31 décembre 2019 sont les suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF de la Commune de LERCOUL						
2019		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté incluant la part affectée à l'investissement	Résultat de clôture
Réalisations	Section de fonctionnement	96 521,25 €	- 51 833,92 €	+ 44 687,33 €	+ 42 828,22 €	+ 87 515,55 €
	Section d'INVESTISSEMENT	35 253,21 €	- 9 801,10 €	+ 25 452,11 €	- 18 792,11 €	+ 6 660,00 €
	BUDGET TOTAL	131 774,46 €	61 635,02 €	+ 70 139,44 €		+ 94 175,55 €

Mr le Maire est sorti de la salle au moment du vote : il détenait 1 voix.

Mme la Présidente le met au vote :

Abs : 0/5
Contre : 0/5
Pour : 5/5

10. Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2019 sur 2020.

Vote pour l'Acceptation des résultats de clôture de l'exercice 2019 sur 2020 :

Abs : 0/7
Contre : 0/7
Pour : 7/7

11. Décisions relatives aux taxes communales et aux impôts 2020.

Vote pour les Décisions relatives aux taxes communales et aux impôts 2020 :

Maintien des taux des impôts à hauteur des taux de l'année 2019

Abs : 0/7
Contre : 0/7
Pour : 7/7

12. Décisions relatives aux subventions aux associations 2020.

Après délibération le Conseil Municipal attribue les subventions aux associations suivantes :

<i>Cap Montcalm</i>	<i>ville Auzat 500€</i>
<i>Amicale des Sapeurs-Pompiers</i>	<i>ville Auzat 250€</i>
<i>Adress</i>	<i>ville Siguer 150€</i>

Résultat du vote

Abs : 0/7
Contre : 0/7
Pour : 7/7

13. Présentation et approbation du budget 2020.

Le projet du budget 2020 s'équilibre en dépenses et en recettes, toutes sections confondues à la somme de 254 869,55€ qui se compose de la façon suivante :

Fonctionnement : recettes 178 209,55€ dépenses 178 209,55€

Investissements : recettes 76 660,00€ dépenses 76 660,00€

Résultat du vote	Abs :	0/7
	Contre :	0/7
	Pour :	7/7

14. Autorisation donnée au Maire d'agir en justice dans le cadre de toutes les procédures nécessaires.

Résultat du vote	Abs :	0/7
	Contre :	0/7
	Pour :	7/7

15. Autorisation spécifique donnée au Maire d'intervenir devant le Tribunal Administratif dans la requête en annulation présentée par M. Claude Espinar, et désignant Me Emmanuelle Marco comme avocat de la Commune.

Résultat du vote	Abs :	0/7
	Contre :	0/7
	Pour :	7/7

16. Autorisation spécifique donnée au Maire d'intervenir pour récupérer l'astreinte de 2 000 €, à laquelle le Tribunal administratif a condamné la Commune au profit de M. Cuminetti Jean Pierre.

Résultat du vote	Abs :	0/7
	Contre :	0/7
	Pour :	7/7

17. Recrutement d'un employé communal.

Monsieur le Maire est autorisé à recruter un employé communal vacataire pour une durée de 64 heures pour les 2 dernières semaines du mois de juillet 2020. Puis, à partir du 1^{er} août, le Conseil Municipal décide de l'ouverture d'un poste d'employé communal pour une durée hebdomadaire de 16 heures.

Résultat du vote	Abs :	0/7
	Contre :	0/7
	Pour :	7/7

18. Echange de parcelles Philippe Maury – Commune dans le cadre de la régularisation de la route du col de Grail (parcelles A 2740 A 2554 A 2576 pour une superficie totale de 575 m2).

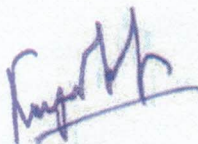
Adoption de l'échange de la parcelle ci-dessus désignée.

Résultat du vote

Abs :	0/7
Contre :	0/7
Pour :	7/7

19. Questions diverses.

Clôture de la séance à 18h20.



Le Maire
François LAFON



Le secrétaire de séance
Jacques GARCIA